

Le 20/09/1977 à 9 heures, la brigade de _____ en _____ () nous avise téléphoniquement que monsieur _____ se présentera à notre unité, car les faits se sont déroulés sur le territoire de la commune de _____ ().

Le même jour à 15 heures, _____ se présente à notre Brigade où il est entendu. De son audition il ressort que celui-ci a constaté le 7 septembre 1977 vers 7 heures 15 à la sortie de _____ en direction de _____ sur _____ () un objet ovale de la grosseur d'un radiateur d'une maison d'habitation. Il était blanc, lumineux et se trouvait à la hauteur des nuages. _____ a remarqué cet objet pendant 15 à 20 secondes. Puis son intensité lumineuse a diminué, cette forme a été perçue pendant 5 à 6 secondes puis a disparu. Le témoin était seul dans son véhicule. (Pièce n° 3)

Le 21/09/1977 suite à la déposition du témoin, nous nous rendons sur les lieux en vue de nous rendre compte et de découvrir éventuellement quelques indices.

L'endroit se situe à la sortie de _____, à proximité d'une ancienne décharge, un mur de pierres se trouve sur le côté droit de la route et masque en partie les lieux. Une observation attentive et minutieuse de l'endroit n'a amené la découverte d'aucune trace ou indice susceptible de nous aider dans notre enquête. Il en est de même en ce qui concerne les habitants.

Afin d'obtenir plus de renseignements sur le déroulement des faits, l'endroit et l'objet en question, par l'intermédiaire de la brigade de _____ en _____, nous avons invité _____, JOÏL à se présenter de nouveau à notre bureau. A ce jour l'intéressé n'a pas daigné se représenter à notre unité. En conséquence nous clôturons le présent procès-verbal en l'état et le transmettons aux destinataires mentionnés dans la clôture.

Aucun autre élément susceptible de faire avancer notre enquête n'a pu être recueilli.

Le 19 septembre 1977 à 10 heures nous avons rendu compte des faits à notre Commandant de Compagnie à _____ par message n° 300/2.

PIECE JOINTE : Copie de l'article des presse relatant les faits.

III - CLOTURE

Six expéditions destinées :

- La première avec copie à M. le Procureur de la République à _____.
- La deuxième à M. le Général Gouverneur, Commandant le 1er Corps d'Armée et la 6ème Région Militaire à _____.
- La troisième à M. le Général, Commandant la F.A.T.A.C. 1ère Région Aérienne à _____.
- La quatrième à M. le Directeur de la Gendarmerie (avec copie) à _____.
- La cinquième à M. le Préfet de l' _____ à _____.
- La sixième aux archives.

Fait et clos à l'

le 07.10.77.

le Md1-Chef

Le Gendarme

GROUPEMENT
 DE
 COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~
 D'
 UNITE
 B.T. DE L'
 P.V N° 277 / 19 77

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

épouse

RÉFÉRENCES

CE JOUR 19/09/1977 à 09 Heures 30'

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

, MDLC.
, Gendarme.

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

DE GENDARMERIE NATIONALE, RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

IDENTITE : épouse , ans, retraitée
demeurant à ().

DECLARATION : "Le 13 Septembre 1977, vers 21 heures 30', alors que je sortais dans la cour, j'ai aperçu dans le ciel une lueur de la grosseur d'une étoile se déplaçant sans . Elle était un peu moins haute que les étoiles et un peu plus rouge que celle-ci. Aucun bruit ne se faisait entendre et aucune traînée n'était laissée par son passage.

Si cette lueur était restée sur place, elle aurait pu être confondue avec une étoile.

Lorsque j'ai vu cette lumière, j'ai appelé mon fils , il m'a dit que c'était une étoile.

Mon affaire n'a rien à voir avec ce qu'à vu demeurant à ().

Je ne pense pas que quelqu'un d'autre ait vu quelque chose d'autre dans la localité d' ()."

Lecture faite persiste et signe au carnet de déclarations.

O. M.

GROUPEMENT

de 1'

COMPAGNIE OU ESCADRON

d'

UNITÉ

B.T. L'

P.V N° 277 / 19 77

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR

20.09.1977, à 15 heures

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

Gendarme

A.P.J.

VU LES ARTICLES

20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

IDENTITE : , , , dt à ().

DECLARATION : " Le 7.09.1977, comme chaque jour, je me rendais à mon travail. Il était environ 7 heures ou 7 heures un quart lorsque je suis passé avec mon véhicule à la sortie de (). A cet endroit et plus précisément à proximité du dépôt d'ordures, mon regard a été attiré par un objet bizarre. Il faisait déjà jour. Il s'agissait d'un objet ovale, fixe, de la grosseur d'un radiateur d'habitation, de couleur blanche très lumineuse et qui se trouvait à hauteur des nuages. J'ai vu ce spectacle durant environ 15 à 25 secondes. Puis l'intensité de cet objet a diminué. J'ai continué à percevoir cette forme ovale durant 5 à 6 secondes encore après quoi il a disparu. Je suis ensuite parti des lieux. "

" Ce matin là, il n'y avait pas de nuages dans le ciel et le soleil n'était pas encore levé. Je ne me suis donc pas trompé. J'ai bien vu cet objet lumineux. J'étais seul dans mon véhicule, mis à part un chat qui se trouvait couché sur le siège du passager. Cet animal au moment où j'ai vu l'objet en question s'est aussitôt effrayé. Il m'a monté sur les épaules et semblait fou. Par la suite, lorsque l'objet a disparu, mon chat a repris sa place sur le siège. J'ai constaté également une autre anomalie : au moment des faits, je roulais en troisième avec ma voiture et je me suis retrouvé immobilisé subitement lorsque j'ai aperçu l'objet dans le ciel sans seulement avoir eu l'intention de le faire. "

" C'est la première fois que tel fait m'arrive. Sur le coup, j'en ai pas eu peur. Par la suite, dans la journée, j'étais un peu inquiet. "

" J'ai parlé de cet objet à plusieurs personnes. "

Le 20.09.1977, à 15 heures 20.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

LA TOUR....

Une HISTOIRE D'O.V.N.I.

AVALLON : - Pour tardif qu'il soit, voilà un témoignage intéressant sur les phénomènes inexplicables aperçus dans le ciel de la région ces derniers temps, notamment à et .

Il vient de M. , artisan peintre demeurant à , et qui au hasard d'une rencontre, nous a dit avoir été témoin (et même en partie acteur passif) du passage d'un OVNI le mardi 13 Septembre, vers 7 heures 15' du matin.

M. venant de se dirigeait vers en voiture. Il a aperçu une lueur claire, très vive, de couleur aussi indéfinissable que celle du chrome. La forme très lumineuse mesurait, telle que l'a vue le témoin, 60 Cm. sur 100 Cm., environ.

L'intensité lumineuse a soudain diminué puis soudain, sans aucun mouvement tout s'est évanoui".

Monsieur dit ne pas avoir été conscient de stopper son véhicule qui est pourtant venu s'immobiliser, comme de lui même, à 1 mètre d'un mur, dans un virage. Il se souvient, par contre être repassé de troisième en première pour repartir. Il souvient surtout de ce qu'on chah - qui l'accompagnait en voiture - est devenu brusquement très nerveux: Il est monté sur ses épaules, en proie à une vive agitation.

Le témoin qui se sentait assez mal à l'aise après cette observation et se trouvait soumis au doute, osait à peine parler du phénomène qui, pense-t'il a duré moins d'une minute.

Un curieux hasard veut que le soir du même jour sa tante Mme à ait été témoin d'un spectacle analogue, de même que monsieur à A présent ils croient aux histoires d'OVNI.

....